

Fondation RTE pour les ruralités

[Abritée par la Fondation de France]



COHÉSION SOCIALE ET VITALISATION DES TERRITOIRES RURAUX : ACTION SOCIALE, CULTURE, ÉDUCATION, EMPLOI, HABITAT, INSERTION, ENVIRONNEMENT, SANTÉ.

Présentation de la fondation

La fondation accompagne **les projets associatifs qui valorisent les ressources du monde rural**, créent du lien social et territorial, favorisent la qualité de vie et le dynamisme des territoires ruraux.

Elle soutient des associations via des subventions souhaitant développer une activité, déployer une **action sociale et solidaire** en lien avec ses missions et propose aux associations soutenues des accompagnements extra-financiers.

La fondation participe également à des actions collectives avec des acteurs philanthropiques.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Habitant·es du territoire, publics en situation de précarité, de vulnérabilité (économique, sociale, psychologique) ou d'isolement, personnes en insertion, réinsertion ou éloignées de l'emploi, enfants, jeunes de moins de 30 ans, femmes victimes de violence ou de discrimination, personnes âgées de plus de 70 ans, personnes en situation de handicap.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET National.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne en phase d'émergence, de structuration, de consolidation ou de changement d'échelle.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Projet d'intérêt général porté par des associations, structures d'insertion, fonds de dotation et fondations ;
- implantation directe dans des communes rurales (catégories 7, 6 et 5 au sens de la Grille communale de densité en 7 niveaux de l'INSEE-Observatoire des territoires), projet issu de ce territoire et co-construit avec des acteurs locaux ;
- contribution à la cohésion sociale de son territoire (réduction des inégalités, insertion sociale et professionnelle, renforcement des liens intergénérationnels, ...) ;
- réponse à un besoin social ou contribution au dynamisme de l'économie du territoire ;
- implication du public concerné ;
- diversité des sources de financement.

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

40 projets

BUDGET MOYEN :

Entre 5 000€ et 50 000 €, maximum 30 % du budget total du projet.

Soutien en moyenne de 25 000 € par projet.

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, fonctionnement, pour un projet spécifique

Accompagnement

Suivi du projet grâce à un parrainage par un·e salarié·e RTE volontaire. Plusieurs accompagnements extra-financiers : coaching, accompagnement à la mesure d'impact, accompagnement à la stratégie de transition écologique. Ponctuellement du mécénat de compétences.

Exemple de projet soutenu

Vent des Forêts – « Espace pédagogique » (Meuse, Grand Est).

Le projet transforme un ancien apprentis en **lieu de médiation et de pratique artistique**, pensé comme un point d'ancrage pour relier artistes en résidence, habitants et publics éloignés, en complément du **parcours d'œuvres en forêt**.

Il couvre 6 communes rurales et soutient l'accès à la culture, le lien social et l'équité territoriale. Appui de la Fondation RTE pour les ruralités : 40 000 € , un programme de coaching (développement/communication) et un accompagnement à la mesure d'impact social.

CONTACTS

<https://fondation-rte.org/>

<https://fondation-rte.org/contact>